



NEWSLETTER PRO

< fin juillet 2023 >

Lettre d'information dédiée aux professionnels partenaires de l'Office de Tourisme

Un nouveau règlement pour protéger les forêts

Des incendies de grande ampleur ont impacté lourdement notre massif forestier l'été dernier, et le risque reste entier aujourd'hui.

Inadapté, le Règlement Interdépartemental de Protection de la Forêt Contre les Incendies (RIPFCI) du 20 avril 2016, vient d'être révisé et approuvé. Une large concertation a été menée dans l'année avec les parties prenantes.

Le RIPFCI définit certains éléments de langage (comme "espaces exposés", "piste cyclable transversale", "présence humaine encadrée", "site de loisirs aménagé"), précise les niveaux de vigilance, et régit - entre autres - les activités de loisirs en forêt.

Nous nous ferons le relai de la Préfecture des Landes dès lors que nous serons informés du passage en niveaux très élevés (ROUGE) et exceptionnels (NOIR).

[Retrouvez l'arrêté et le règlement sur notre espace pro](#)

KIT des éco-gestes, pour les Hébergeurs

Chers hébergeurs,
L'ADEME, en partenariat avec l'Interfilière de Tourisme Durable, le Comité Régional de
Tourisme et la Région Nouvelle-Aquitaine, vous propose des outils " clés en main " à
disposer dans votre hébergement.

L'objectif de cette démarche est de vous aider à **sensibiliser vos clients** en les
amenant à adopter des " éco gestes " durant leur séjour : éteindre la lumière (c'est
pas Versailles ici !), consommer moins d'eau, préserver la bio-diversité...

Une manière aussi de valoriser vos engagements en matière de tourisme durable !

[Téléchargez le kit](#)



Réseau Social Professionnel

Votre Office de Tourisme est présent sur LinkedIn !

Ce réseau social destiné aux professionnels ou ceux en devenir, nous permet de
réseauter avec nos pairs ou des communautés en lien avec nos valeurs.

Nous pouvons ainsi échanger, communiquer autour de sujets communs, développer
notre réseau et nos opportunités, rester connectés aux dernières tendances...

Retrouvez-nous sur notre page :

<https://www.linkedin.com/company/cote-landes-nature-tourisme/>

Observatoire : le planning des enquêtes

58 d'entre vous ont répondu au dernier sondage de Landes Attractivité, sur l'activité de notre territoire lors de la période de mai et juin.

Retrouvez le bilan ici :

<https://www.cotelandesnaturetourisme.com/espace-pro/observatoire/>

Pour des résultats encore plus justes, soyez encore plus nombreux à vous mobiliser pour la prochaine enquête, qui concernera le mois de **JUILLET** !

La campagne se déroulera **du 28 juillet au 2 août**, pour un bilan disponible dès le 3 août.

Contact : **Sandrine**, au BIT de Saint-Julien-en-Born, au 05 58 42 89 80

Nos horaires d'ouverture cet été

Du lundi 3 juillet au dimanche 3 septembre 2023

à Léon, à Lit-et-Mixe et à Saint-Julien-en-Born :

Du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30

Les dimanches de 9h à 13h

Le dimanche 3 septembre, de 9h à 12h30

Les B. I. T. seront ouverts le mardi 15 août de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30

HORS LES MURS

Retrouvez l'OT Mobile du 3 juillet au 20 août

les matins de 9h30 à 12h30 / les après-midis de 16h30 à 19h

LUNDI : Linxe au Camping Cap Fun / Saint-Girons plage

MARDI : Linxe au Leclerc Express / Cap de l'Homy plage

MERCREDI : Contis plage

JEUDI : --- / Saint-Girons plage

VENDREDI : Linxe au marché / Cap de l'Homy plage

DIMANCHE : Castets au marché / ---



Vous ne nous suivez pas encore sur Instagram, Facebook ou LinkedIn ?

Réseautons ensemble !

Vous faites de belles photos, des vidéos ou vous avez des événements que vous publiez en story sur vos réseaux sociaux, **identifiez-nous** que l'on puisse en reposer 😊

#DESTINATIONCLN

Retrouvez toutes les informations sur l'Espace Pro

Côte Landes Nature Tourisme
Siège social : 201 route des Lacs | 40170 Saint-Julien-en-Born
contact@cotelandesnaturetourisme.com
www.cotelandesnaturetourisme.com

